

Solaire thermique – ST

Certificat européen

Identification du module

Public cible	<p>Le module est orienté vers les classes professionnelles suivantes :</p> <p>Eau / chaleur Installateur/-rice en chauffage Installateur/-rice en sanitaire Projeteur/-rice en technique du bâtiment</p> <p>Electricité Installateur/-rice électricien/-ne Projeteur/-rice en électricité</p> <p>Bâtiment Polybâtitseur/Polybâtitseuse Ferblantier/-ière</p> <p>Personnes professionnelles d'autres branches conformément à la disposition.</p>
Conditions	<p>Certificat de capacité fédérale CFC</p> <p>Le cours est destiné aux professionnels intéressés qui souhaitent participer activement au cours et sont prêts, selon les connaissances antérieures, d'approfondir une partie des supports de cours par l'auto-apprentissage.</p>
Dispense de module	<p>Les participants inscrits en tant que « pro du solaire » auprès de Swissolar dans le domaine du solaire thermique peuvent être dispensés du module.</p> <p>La dispense sera prise en compte lors de la facturation du cours.</p>
Durée	<p>45 périodes de 45 minutes</p>
Compétences	<p>Les participants connaissent les différentes sortes d'installations solaires thermiques ainsi que leurs domaines d'application. Ils connaissent les éléments de l'installation et de leur fonction. Ils sont capables de faire des dimensionnements simples au moyen des données caractéristiques et des listes de contrôle. Ils peuvent conseiller avec compétence des clients finaux et calculer des frais pour une installation. Ils peuvent mettre une installation en. Avec ce module, les participants n'obtiennent pas l'autorisation d'installer des installations d'eau potable d'après les guides de l'association suisse des eaux et du gaz (SVGW).</p>
Objectifs	<p><u>Notions de base ST</u></p> <p>Les participants connaissent la classification de l'environnement et le développement du marché de l'énergie solaire thermique.</p> <p>Les participants peuvent expliquer la structure d'un système ST, connaître les composants et connaître leur fonction.</p> <p>Ils savent comment la lumière du soleil est convertie en chaleur.</p> <p>Les participants peuvent identifier et décrire les différents types de capteurs.</p> <p>Les participants peuvent calculer la performance et la rentabilité de petite installation standard.</p> <p>Vous comprenez comment la chaleur peut être stockée et évacuée de façon optimale.</p> <p>Ils comprennent le cycle solaire.</p> <p><u>Systèmes ST</u></p> <p>Les participants savent l'influence de l'emplacement, l'orientation, l'inclinaison et l'ombrage sur le rendement d'un système ST.</p> <p>Ils connaissent les différents systèmes et usages des systèmes solaires thermiques et décrire les schémas de base, en particulier les systèmes de chauffage de l'eau pure (ECS) et les systèmes chauffage / ECS.</p> <p>Les participants sont en mesure de planifier une petite installation standard et d'intégrer de façon optimale la technologie dans le bâtiment.</p>

Solaire thermique – ST

Certificat européen

	<p><u>La mise en œuvre de systèmes ST</u> Les participants peuvent créer un système ST, le faire fonctionner et tester ses fonctions. Les participants peuvent conseiller les autres professionnels et les clients sur l'installation.</p>
Examen de module	<p>Le module est achevé par un examen écrit (2 périodes) et un examen pratique. L'examen pratique est moins pondéré que l'examen écrit. Aide durant l'examen : documents de cours et formulaires.</p>
Reconnaissance	<p>Le module solaire thermique fait partie de la formation Solarteur®. La personne qui achève avec succès tous les modules reçoit un certificat reconnu au niveau européen. La personne qui ne réussit pas les modules reçoit une attestation de suivi de cours. En cas de réussite du module et la preuve que le candidat a effectué de trois installations solaire thermique, une demande de reconnaissance peut être faite à l'association Swissolar pour être reconnu comme « Pro du solaire ».</p>
Validité	<p>L'examen de fin de module est valable 5 ans.</p>